

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 MARS 2021

FB/TD/MH/CJ n° 2021/03

Objet de la délibération :

**REPRISE DES RESULTATS
DE L'EXERCICE 2020 ET
AFFECTATION DES
RESULTATS 2020 AU
BUDGET PRIMITIF 2021**

BUDGET COMMUNE

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoirs : 04

Votants : 29

Dont 1 abstention et 3 ne
prennent pas part au vote

Date de la convocation :
9/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, MARCHAND Jean-Paul, PONÇON Anne, BONNET Dominique, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, ROUZET Sylvie, ROYNEL Eric, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, CLAIREMBAULT Claire, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, ESTAMPE Bruno, MARCHAND Isabelle, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Excusés :

JOSEPH Jean, pouvoir à G. DAVID
RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, pouvoir à P. EVENO
DOKOUROFF Sonia, pouvoir à C. HABEGGER
HAMARD Roland, pouvoir à B. ESTAMPE

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Sur proposition de Monsieur GAY, Adjoint aux finances,

Conformément à l'article L.2311.5 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant la reprise définitive de l'exercice N-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le Compte administratif et le Compte de gestion 2020,

Considérant que la commission des finances s'est réunie le 3/03/2021,

**REPRISE DES RESULTATS DE L'ANNEE 2020 ET AFFECTATION
AU BUDGET PRIMITIF 2021**

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	1 924 345,98 €	1 627 154,48 €	-297 191,50 €
Fonctionnement	7 281 475,30 €	8 377 880,85 €	1 096 405,55 €
Totaux	9 205 821,28 €	10 005 035,33 €	799 214,05 €

RESULTAT DE CLOTURE FIN 2019	Résultat cumulé	1068 : part investissement	résultat de l'exercice	résultat 2020
Investissement	-534 146,72 €	0,00 €	-297 191,50 €	-831 338,22 €
Fonctionnement	2 779 478,32 €	-967 698,26 €	1 096 405,55 €	2 908 185,61 €
Totaux	2 245 331,60 €	-967 698,26 €	799 214,05 €	2 076 847,39 €

Restes à réaliser en investissement	
-Dépenses	1 197 867,80 €
-Recettes	43 308,00 €
RESULTAT	-1 154 559,80 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité de ses membres présents ou représentés :

B. ESTAMPE, I. MARCHAND - R. HAMARD (pouvoir à B. ETAMPE) de la liste EPERNON, NOTRE CITE DE CARACTERE ne prennent pas part au vote.
F. PICHARD de la liste EPERNON, NOTRE CITE DE CARACTERE s'abstient.

Décide d'accepter la reprise des résultats 2020.

Décide d'inscrire et affecter au budget primitif 2021 les résultats de l'exercice 2020 des sections de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

001 Déficit d'investissement	831 338,22€
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 985 898,02€
002 Résultat de fonctionnement	922 287,59€

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.



Fait et délibéré à Épernon, le 15 mars 2021
Le Maire,
F. BELHOMME



VILLE D'ÉPERNON
8 Rue du Général Leclerc - 28230 ÉPERNON
02 37 83 40 67 - www.ville-epernon.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20210315-D2021_03_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2021

Affichage : 18/03/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

